

Extrait des délibérations

à la Commission permanente

N° CP-2025-6-11-1 **Séance du** jeudi 25 septembre 2025

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ALSACIEN POUR L'APPEL À PROJETS 2025 DU CONTRAT DE VILLE DE L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

PRESENTS:

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, CLAUSS Robin, DA SILVA ADRIANO Valérie, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREYFUS Elisabeth, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, GREIGERT Catherine, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOERLE Jean-Louis, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, JENN Fatima, KALTENBACH Nathalie, KLEITZ Francis, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, OEHLER Serge, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, QUINTALLET Ludivine, RAPP Catherine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SENE Marc, SITZENSTUHL Charles, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, VOGT Victor, WOLFHUGEL Christiane, ZELLER Thomas

EXCUSES AVEC PROCURATION:

BELTZUNG Maxime donne procuration à HECTOR-BUTZ Isabelle BEY Françoise donne procuration à OEHLER Serge COUCHOT Alain donne procuration à RAPP Catherine DREXLER Sabine donne procuration à JANDER Nicolas GRAEF-ECKERT Catherine donne procuration à DOLLINGER Isabelle HAGENBACH Vincent donne procuration à MUNCK Marc KAMMERER Joseph donne procuration à ELMLINGER Carole MULLER Lucien donne procuration à MARTIN Monique SCHULTZ Denis donne procuration à MULLER-BRONN Laurence WOLF Etienne donne procuration à WOLGHUGEL Christiane ZAEGEL Sébastien donne procuration à SUBLON Yves

EXCUSEE:

KLINKERT Brigitte

ABSENTS:

FUCHS Bruno, STRAUMANN Eric, ZELLER Fabienne

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2025-1-5-3 du 10 février 2025 relative au renouvellement des sept contrats de Ville 2024-2030 portant sur les secteurs de Saverne, Haguenau/Bischwiller, l'Eurométropole de Strasbourg, Colmar, Mulhouse Alsace Agglomération,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2025-2-8-3 du 14 mars 2025 relative au budget primitif 2025 de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n° CD-2025-2-1-1 du 14 mars 2025 relative au budget primitif 2025 de la Collectivité européenne d'Alsace service public alsacien et de la transformation de l'action publique en lien avec les habitants,
- VU le contrat de Ville de l'Eurométropole de Strasbourg 2024-2030,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU la délibération n°CP-2025-5-5-1 de la Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 30 juin 2025 relative à l'adoption du règlement du fonds de développement urbain alsacien. »
- VU l'avis de la Commission Territoriale Eurométropole de Strasbourg du 8 septembre 2025,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

CONSIDERANT

Les amendements « Faciliter la vie des porteurs de projets à destination des Quartiers Politique Prioritaire de la Ville » et « Une meilleur équité territoriale dans le financement par la CeA des projets à destination des Quartiers Politique Prioritaire de la Ville » au rapport déposés le 22 septembre 2025 par M. Damien FREMONT.

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Rejette à la majorité l'amendement « Faciliter la vie des porteurs de projets à destination des Quartiers Politique Prioritaire de la Ville » au rapport déposé par M. Damien FREMONT.
- 4 voix pour l'adoption de l'amendement : Florian KOBRYN, Ludivine QUINTALLET, Damien FREMONT et Fleur LARONZE
 - Rejette à la majorité l'amendement « Une meilleur équité territoriale dans le financement par la CeA des projets à destination des Quartiers Politique Prioritaire de la Ville » au rapport déposé par M. Damien FREMONT.
- 4 voix pour l'adoption de l'amendement : Florian KOBRYN, Ludivine QUINTALLET, Damien FREMONT et Fleur LARONZE
 - Attribue, au titre du fonds de développement urbain alsacien, dans le cadre de l'appel à projets 2025 du contrat de l'Eurométropole de Strasbourg, des subventions de fonctionnement pour un montant total de 432 000 € aux bénéficiaires figurant dans l'annexe 1 jointe à la présente délibération ;
 - Autorise, par dérogation au règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace, le versement des subventions de fonctionnement dans leur intégralité, en une seule fois, dès que la présente délibération sera rendue exécutoire.

Les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

Programme	Opération	Enveloppe	Tranche	Natures analytiques	Montant
P207	0008	E01	T102	(1091) 65-65748- 338	382 400 €
P207	0008	E01	T102	(1095) 65- 657348-338	12 000 €
P207	0008	E01	T102	(1967) 65- 657382-288	37 600 €
				TOTAL	432 000 €

Adopté à l'unanimité

0 voix contre

0 abstention

11 non-participations au vote

Pascale PFEIFFER, membre du CA au sein de l'ARSEA

Jean-Philippe MAURER, membre du CA au sein du CSC de la Meinau et de l'association Pôle Sud

Anne TENENBAUM, membre du CA au sein du CSC du du Fossé des Treize et du CIDFF 67 Damien FREMONT, membre de l'AG au sein de l'association Populaire Joie et Santé Strasbourg et de l'association Tôt ou T'Art

Nicolas MATT, membre du CA au sein du CSC Rotterdam

Anne REYMANN, membre du CA au sein du CSC "Au-delà des ponts"

Jean-Philippe VETTER, membre du CA au sein du CSC "Escale"

Serge OEHLER, membre du CA au sein du CSC "Schoelcher"

Fleur LARONZE, membre du CA au sein du CSC Montagne verte

Florian KOBRYN, membre du CA au sein du CSC de Neudorf

Ludivine QUINTALLET, membre du CA au sein du CSC CARDEK

Catherine GRAEF-ECKERT, membre du CA au sein du CSC Albatros

Jean-Louis HOERLE, Maire de la Commune de Bischheim

Elisabeth DREYFUS, Adjointe au maire d'Illkirch Graffenstaden